



## **L'importance du lien entre migration et développement et l'opposition entre la migration par choix et la migration par nécessité**

Par Johan Wets  
Higher Institute for Labour Studies, University of Leuven  
Belgique

### **1. Le lien entre migration et développement**

Wilbur Zelinski, géographe social, a publié au début des années 70 son *modèle de transition de la mobilité*. Dans ce modèle, il développe l'idée que le processus de modernisation par lequel passent les sociétés entraîne une évolution dans la structure de migration, ou tout au moins un changement dans la tendance à la migration. Zelinski distingue un certain nombre d'« étapes » et appelle le passage d'une étape à l'autre, la transition de la mobilité. Les sociétés évoluent d'une mobilité spatiale et sociale très réduite vers des formes de mouvement plus étendues et plus complexes. En d'autres mots, une « modernisation », que l'on peut appeler un développement, mène tout d'abord, dans une étape de transition, à davantage de migration. Puis, au cours d'étapes ultérieures de modernisation, la tendance à la migration diminue. Ce modèle peut être utilisée pour expliquer le phénomène de « migration hump », comme on le surnomme, ou le « j-curve paradox » et révèle l'un des liens essentiels qui unissent développement et migration.

« Développement » est récemment devenu le mot magique dans le débat en cours sur la migration. L'une des raisons de cette tendance est simple : si les habitants quittent leur pays en raison d'un manque de développement, alors de meilleures conditions de vie dans les pays d'origine peuvent permettre de diminuer la migration internationale. Toutefois, la logique de cette tendance est-elle aussi simple ? La théorie de Zelinski démontre que c'est possible, mais pas

pour toutes les étapes. En effet, dans une étape de prétransition ou de transition, un « développement » plus fort signifie une migration plus forte également, étant donné qu'un plus grand nombre de personnes qui ne pouvaient se permettre de migrer auront alors les moyens financiers de le faire. Dans une étape ultérieure de modernisation, le besoin de migrer se fera moins sentir. Un développement plus avancé signifiera alors une diminution de la migration, car davantage de personnes auront la possibilité de choisir de ne pas migrer.

Quel est exactement le lien entre ces deux concepts ? Comment la politique et la pratique se rejoignent-elles ? Quel élément peut être considéré comme une cause ou comme un effet ? Aucune réponse précise à ces questions n'a encore été formulée. Nous ne savons pas encore précisément quelle est l'influence du développement sur la migration ni quels sont les effets de la migration sur le développement. Dans le passé, la migration a toujours été intimement liée au développement à la suite de déséquilibres ou en tant que force encourageant le développement. L'impact de la migration sur le développement, et inversement, a évolué au fil du temps. Le lien entre migration et développement ou entre développement et migration est matière à débat depuis des dizaines d'années.

*Cet article de fond vise à alimenter les discussions de la session 6, dont l'objectif est d'échanger des points de vue au sujet du lien qui unit migration et développement, d'examiner s'il convient de lier ces deux domaines et d'analyser ainsi si, d'une part, la migration peut être considérée comme un outil pour le développement (notamment pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement) et d'autre part, si le développement peut être vu comme un élément essentiel de la planification de la politique migratoire.*

*Lors des débats, une distinction doit être établie entre la migration par choix et la migration par nécessité. Il convient également d'analyser quel lien ces deux concepts entretiennent avec le développement dans les pays d'origine et quel est leur impact sur ce développement.*

## **2. Quel développement ?**

En vue de pouvoir débattre du lien qui unit migration et développement, nous devons tout d'abord savoir ce que l'on entend par *développement*. Dans la discussion consacrée au lien entre la migration et le développement, il convient de noter que l'idée de développement est souvent considérée comme un concept implicite, qui implique le postulat d'un passage d'un niveau moins élevé à un niveau plus élevé ou meilleur. Il s'agit plus ou moins de ce que Walt W. Rostow a décrit il y a un peu moins d'un demi-siècle dans « Les étapes de la croissance » (1964). Cependant, une explication claire de la signification du terme « développement » est cruciale pour comprendre cette relation. Depuis Rostow, la théorie du développement a fortement évolué. Il n'est pas évident d'établir une définition du concept de « développement », mais il est clair que le développement en tant que tel n'est pas qu'une évolution économique. Le développement, c'est même bien plus qu'une croissance économique. Particulièrement en rapport avec la migration, il est important d'inclure dans cette définition des facteurs non économiques et moins évidents à mesurer, comme une reconnaissance et un respect croissants des droits humains et du bien-être, l'intégration et la cohésion sociale, la stabilité, la démocratie, la sécurité, l'environnement, les perspectives d'avenir, etc.

L'image devient plus claire lorsque l'on aborde le cas de certains pays fortement dépendants

des fonds envoyés par les migrants (ces envois sont la question principale de la session 4). Dans le cas du Maroc, par exemple, l'on estime à plus d'un million le nombre de personnes qui ne vivent au-dessus du seuil de pauvreté absolu que grâce à ces envois d'argent. La question est posée de savoir s'il s'agit là d'une façon productive d'utiliser ces moyens et qui mènera donc au développement, ou si elle ne fera qu'augmenter la consommation. Si le terme « consommation » signifie un investissement dans des produits alimentaires ou une éducation de meilleure qualité pour les enfants, dans un logement plus approprié et plus salubre, dans les soins de santé, etc., alors la consommation peut au moins être considérée comme un investissement dans la génération future et donc comme un investissement dans une société plus productive. On peut alors dans ce cas parler de développement.

Même si les avantages économiques de la migration pour le développement sont évidents, il est important d'en connaître le prix. Une modification significative récente de la structure de migration est sa féminisation. Le changement ne porte pas tant sur la proportion relative de femmes parmi les migrants mais plutôt sur les circonstances dans lesquelles les femmes migrent. Comme c'était également le cas dans le passé, quasi la moitié des migrants sont des femmes, parmi lesquelles on retrouve une forte proportion d'asiatiques, par exemple. Cependant, la différence est qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus principalement de femmes qui suivent leur époux. Les droits des migrants ne sont toutefois pas garantis dans tous les pays. L'une des conséquences en est que les pays d'origine tirent profit de la migration par le biais des transferts de fonds (comme l'indique la balance des paiements) et que les femmes migrantes qui travaillent à l'étranger procurent à leur famille ce dont cette dernière a besoin pour vivre. Néanmoins, cette situation implique aussi souvent que les enfants, en l'absence de leur mère, sont élevés par un autre membre de la famille (en général leur grand-mère) tandis que leur mère, qui gagne de l'argent dans un autre pays, est exploitée et parfois même victime d'abus. Si elles sont violées, ces femmes peuvent perdre non seulement leur dignité mais également leur statut dans la société lorsqu'elles retourneront dans leur pays. Ainsi, ces avantages économiques sont souvent obtenus moyennant un coût social extrêmement élevé. La question demeure : ce mélange de situations peut-il être toléré – voire intensifié – au nom du développement ? Est-ce là un développement durable ?

Les organisations internationales et les autorités nationales analysent généralement la croissance économique et la balance des paiements pour évaluer l'impact du développement sur la migration. Il convient cependant de ne pas perdre de vue que des chiffres positifs dans la balance des paiements peuvent cacher de véritables tragédies sociales. En complément de la « balance économique », il s'avère donc nécessaire de mettre au point une « balance sociale » qui mesurerait également les effets sociaux destructeurs tels que ceux décrits ci-dessus, afin d'évaluer l'impact global des questions de migration sur le « développement » des pays d'origine.

### **3. Qui en profite ?**

Lors de sa présentation des perspectives économiques mondiales pour 2005, la Banque mondiale a analysé quels acteurs tirent avantage de la présence de travailleurs migrants sur le marché du travail international. En règle générale, cette situation est plutôt positive. En effet, tant les pays d'origine que d'accueil en bénéficient. Lorsque des personnes quittent leur pays, elles

parviennent souvent à trouver un travail à l'étranger et envoient de l'argent à leur famille restée au pays. De plus, les migrants peuvent apporter une réponse à la pénurie de main-d'œuvre dans les pays d'accueil. De ce point de vue, force est de constater que chaque partie y trouve son compte. Et au niveau individuel également, puisque les nouveaux migrants améliorent souvent leur niveau de vie et peuvent bâtir une carrière. Les seuls perdants dans le tableau d'un point de vue économique pourraient être les quelques migrants déjà installés dans les pays de destination, ceux qui ont migré il y a déjà plusieurs dizaines d'années. Les personnes qui vivent en marge de la société ne sont en effet pas toujours en mesure de rivaliser avec les nouveaux venus.

Qu'ils aient des papiers ou non, qu'ils soient qualifiés ou non, l'une des principales motivations des travailleurs migrants est d'augmenter leur revenu. En effet, les membres du personnel soignant de nombreux pays peuvent par exemple multiplier leur revenu mensuel en migrant dans un autre pays où, en fonction de la région où ils se rendent, ils peuvent gagner jusqu'à vingt fois plus que dans leur pays d'origine (Stalker, 2000). Le différentiel des salaires peut constituer un attrait important, tout comme les opportunités de faire carrière peuvent représenter une bonne raison de migrer pour des professionnels qualifiés (Stalker, 2000). À l'échelon individuel, cette situation semble être « gagnant-gagnant » : les travailleurs migrants améliorent leur niveau de vie, gagnent plus d'argent et bénéficient de meilleures opportunités tandis que les employeurs à l'étranger peuvent engager un personnel motivé et relativement bon marché.

Qui plus est, les avantages ne sont pas tous purement économiques. La famille restée au pays, le groupe ou le village peuvent profiter des avantages de la migration et des fonds transférés par les migrants. Ainsi, ces personnes peuvent investir dans des produits alimentaires de meilleure qualité, dans un meilleur logement, dans l'enseignement, dans les soins de santé, etc.

Toutefois, si cette situation peut se révéler avantageuse à un niveau individuel, l'émigration d'une main-d'œuvre hautement qualifiée peut constituer une perte considérable pour les pays d'origine, et plus particulièrement pour les pays en développement. Ce concept est généralement appelé la « fuite des cerveaux ». Il sera traité lors de la session consacrée à la migration des travailleurs hautement qualifiés et à la fuite des cerveaux. Les pays d'origine peuvent avoir de multiples raisons d'encourager l'émigration, en fonction de leur situation sociale et économique spécifique. Il est vrai que des travailleurs et professionnels hautement qualifiés sont nécessaires au développement d'un pays, mais l'émigration peut clairement avoir son côté positif. Une diaspora génère également des transferts d'argent, de l'épargne et des investissements et peut contribuer à des objectifs sociaux (une session spéciale est consacrée à la diaspora). Et dans le cas d'un taux de chômage élevé, l'émigration peut même faire office de soupape de sécurité pour réduire le chômage.

#### **4. L'opposition entre migration par choix et migration par nécessité**

Les opportunités ne sont pas égales pour tous les migrants. Pour certains d'entre eux, les frontières sont ouvertes, pour d'autres pas. Certains ont des moyens financiers, d'autres pas. Certains disposent de qualifications que les pays recherchent, tandis que d'autres pas. La distinction entre les migrations motivées par des raisons économiques et politiques est souvent

établie, mais les cas où les motivations sous-jacentes sont « strictement » politiques ou « strictement économiques » sont très rares. Premièrement, dans un monde où tant les actions des états que celles des acteurs non gouvernementaux (organisations religieuses ou professionnelles, secteur privé, multinationales, mouvements politiques ou organismes supranationaux comme les Nations unies, organisations spécialisées, etc.) exercent une influence sur le bien-être de quasiment tout un chacun, la plupart des flux migratoires résultent d'un mélange complexe de facteurs sociaux, politiques, économiques, ethniques et religieux qui sont inextricablement liés. Ces facteurs sont universellement appelés « les causes premières » de la migration.

Deuxièmement, en partie en raison de la variété et de l'interconnexion de ces nombreuses causes premières de la migration, il se révèle parfois difficile de percevoir la différence entre une migration « volontaire » et une migration « involontaire ». Cependant, dans la mesure où il est souvent possible, voire même évident, d'opérer cette distinction, il est absolument fondamental (et même requis par la législation internationale dans des cas de plus en plus nombreux) de distinguer la migration par nécessité ou obligation (forcée ou quasi-forcée) de la migration par choix.

En règle générale, dans le cas d'une migration par nécessité ou par obligation, les facteurs « push » sont dominants et en particulier la violence, la persécution, l'oppression, la famine, les catastrophes naturelles, le faible développement, la morosité des perspectives économiques ou encore le chômage. Il est important de noter que ces facteurs « push » peuvent non seulement se combiner pour forcer à migrer, mais qu'ils peuvent également persister ou se répéter pour forcer à entreprendre une nouvelle migration, comme dans le cas des réfugiés, des victimes de traite d'êtres humains ou d'autres migrants qui quand ils retournent dans leur pays d'origine, retrouvent des facteurs « push » identiques ou similaires à ceux qui les avaient motivés à migrer la première fois. Ces stimulants à la migration involontaire sont à comparer avec la migration par choix qui, manifestement, est plus libre. Dans le cas de la migration par choix, les facteurs « pull » jouent généralement un rôle plus important (ils attirent vers le pays de destination) et une attention considérable est accordée à la motivation et à la décision généralement non forcées du migrant.

En plus de l'importance qu'accordent les lois et conventions internationales et les mandats d'organisations internationales à un nombre croissant de situations de migration forcée (citons l'identification, la protection et les services y afférents pour les réfugiés, les victimes de la traite d'êtres humains, les enfants migrants non accompagnés et les apatrides), un autre aspect de la migration forcée reçoit actuellement une énorme attention au niveau international : le choix forcé (ou imposé) d'une *certaine forme* de migration. Des études officielles et universitaires portant sur le trafic et la traite d'êtres humains, notamment des recherches sur les structures et les victimes à travers le monde, démontrent par exemple de plus en plus que les hommes, femmes et enfants qui se sentent déjà forcés de migrer (et de renouveler la migration) par des facteurs « push » comme ceux décrits ci-dessus sont entraînés de force, en raison d'un manque de canaux *légaux* pour la migration, dans quelques-unes des formes de migration clandestine les plus

dangereuses. Cela implique généralement de voyager sur des routes désertiques et sur les mers les plus risquées, guidés par des contrebandiers criminels et des trafiquants d'êtres humains. Le fait, presque unique, que tous les acteurs gouvernementaux et de la société civile convergent pour reconnaître que ces mouvements particuliers sont forcés et non désirés offre un grand potentiel de création de programmes communs qui réduiraient efficacement la migration clandestine de cette nature.

Comme l'a constaté la Commission mondiale sur les migrations internationales (2005), la plupart des flux migratoires à grande échelle, généralement non désirés et difficiles à gérer, résultent d'une absence de développement durable qui découle de certains des problèmes des pays d'origine de la migration. En effet, de nombreuses personnes n'ont pratiquement aucune autre alternative. Néanmoins, il est intéressant d'analyser - et il serait également important de faire des recherches à ce sujet - comment cette migration contribue dans les faits, à long terme, aux changements structurels nécessaires (économiques, sociaux et politiques) qui donneront naissance à une société où les structures de migration seront moins destructrices.

##### **5. Est-ce une bonne idée d'intégrer la migration dans des politiques de développement ?**

La migration à grande échelle est un fait et, comme mentionné ci-dessus, elle est dans une large mesure due à l'absence de développement durable. La relation qui unit migration et développement est par conséquent presque comparable à une symbiose.

Une grande partie du débat est toutefois axée sur un aspect des liens de causalité, à savoir l'impact de la migration sur le développement, et ignore l'impact du développement sur la migration. Aux niveaux national et supranational, il y a la nécessité d'une politique globale sur la migration qui impliquerait toutes les parties prenantes et qui tiendrait compte des effets mutuels sur la migration de mesures politiques dans des domaines comme les affaires étrangères, les politiques commerciale, agricole, d'intégration, de sécurité, etc., et pas seulement des effets d'une politique de développement. À présent, la migration est considérée comme un fait acquis et les décisions sont prises au cas par cas. Les transferts de fonds des migrants augmentent sans cesse, ce qui suscite un intérêt revnouvellé de la part des gouvernements et organisations internationales. Le débat politique et la recherche de bonnes pratiques restent centrés sur les mécanismes et les arrangements et accords institutionnels qui pourraient maximiser l'impact positif sur le développement des transferts de fonds et d'autres ressources privées des diasporas et également minimiser les risques.

Dans une perspective de développement, il convient cependant d'adopter une approche beaucoup plus large. Les analystes devraient également se poser des questions telles que : dans quelle mesure la mondialisation et l'intégration des marchés qui l'accompagne affectent-elles la croissance économique, le développement et la croissance des marchés du travail dans les pays d'origine ? Des emplois décentés sont-ils créés ? Dans quelle mesure ces évolutions influencent-elles à leur tour les tendances et flux migratoires ? Ces processus sont-ils favorables au développement défini en termes de croissance économique saine et de capacité à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement et d'autres objectifs, comme un service public de qualité (enseignement, soins de santé, protection sociale, etc.) ? Quel sera ou pourrait être

l'impact de facteurs tels que le changement climatique ou l'évolution démographique ? ... Une connaissance plus approfondie ainsi qu'une cohérence entre les différentes politiques aux niveaux national et supranational font toujours défaut. Ce sujet est traité dans une session séparée consacrée à l'identification de moyens d'améliorer la cohérence et la coordination entre les politiques.

## **6. Quelques éléments sur le contexte plus large**

Nombreux sont les éléments à prendre en compte lors d'une discussion ultérieure sur le lien qui unit migration et développement. En voici dix.

1. La population mondiale ne cesse de s'accroître, particulièrement dans le sud, ce qui grossit également la population (potentielle) de migrants.
2. Les marchés du travail locaux dans les pays en développement parviendront-ils ou non à absorber tous les nouveaux venus ? La réponse à cette question n'est pas claire..
3. Le domaine d'action est un marché du travail mondialisé, international et structuré en couches où l'offre et la demande correspondent tant dans les secteurs formels qu'informels.
4. Les relations de pouvoir entre les acteurs (pays, entreprises) sont inégales au nord et au sud.
5. Il existe une offre de nombreux différents types de migrants (potentiels) dans les pays d'origine, mais les législations des pays de destination ne reflètent dans le meilleur des cas que la demande de leurs économies et ne laissent que des possibilités légales limitées pour entrer dans le pays.
6. De nombreux pays sont à la fois des pays d'origine et d'accueil.
7. Outre la dimension économique de la migration et du développement, les dimensions sociale, politique et environnementale, entre autres, sont également importantes.
8. La dimension normative est également essentielle au débat, avec d'une part des concepts tels que les droits humains fondamentaux, la liberté individuelle et la liberté de choix, et d'autre part des concepts comme les obligations et les devoirs sociaux.
9. Dans l'analyse des effets mutuels de la migration et du développement, il est nécessaire d'envisager différents niveaux d'analyse (micro, méso et macro). Des effets positifs à un niveau peuvent s'accompagner d'effets négatifs à un autre niveau.
10. Les changements structurels qui, à long terme, peuvent entraîner une diminution de la migration mèneront dans de nombreuses sociétés, en fonction du niveau de modernisation, à un accroissement de la migration.

## **7. Questions qui peuvent être abordées au cours de la session en vue d'obtenir également des résultats orientés vers des actions**

1. Tenir un échange de points de vue au sujet du lien entre migration et développement et chercher à identifier concrètement :
  - A. des exemples d'impacts des politiques de développement sur la migration.
  - B. des propositions d'intégration de la migration dans des politiques qui traitent d'aspects du développement (qu'il s'agisse des échanges commerciaux, de la démographie, de l'environnement, de l'emploi, etc.).

- C. des conditions auxquelles la migration et les politiques de développement pourraient se renforcer mutuellement et donner lieu à des résultats économiques et sociaux positifs pour les pays d'origine et pour les migrants.
2. Quels sont les programmes spécifiques existants ou qui pourraient être lancés par les gouvernements et/ou les entités non gouvernementales (organisations de la société civile, secteur privé, etc.) et/ou les organismes spécialisés comme l'OIT :
- A. pour améliorer la situation et réduire le nombre de personnes qui migrent – et re-migrent – par nécessité, en ce compris les réfugiés et les victimes de la traite d'êtres humains ?
  - B. pour contribuer à réduire le nombre de migrants qui pourraient se sentir forcés d'opter pour les pires formes de migration, comme le trafic et la traite d'êtres humains ?
  - C. pour encourager le droit à ne pas migrer, en aidant les migrants à rester dans leur pays d'origine et à y devenir des facteurs positifs pour le développement ?
3. Quel est l'impact de la féminisation de la migration sur le développement dans les pays d'origine ? Que devrait-on faire pour améliorer la situation financière des femmes migrantes ?

**Document revu par:**

*John Bingham (ICMC), Joseph Chilengi (Africa Internally Displaced Persons Voice, Zambie), Ellene A. Sana (Center for Migrant Advocacy Philippines, Philippines), Abdelfattah Ezzine (Laboratory of the Studies and Research on the Migration Groups Women, youth and migration, Institut Universitaire de la Recherche Scientifique, Université Mohamed V, Maroc)*

---

*Les points de vue présentés ici ne sont pas ceux de la Fondation Roi Baudouin. Ce document a été écrit par Johan Wets, Higher Institute for Labour Studies, University of Leuven, Belgique, sur la base d'une note conceptuelle développée par la Fondation Roi Baudouin; il intègre quelques-unes des conclusions des discussions en ligne organisées, du 14 mai au 3 juin 2007, en préparation à la Journée de la Société Civile. Ce document a été revu par les personnes mentionnées ci-dessus. Elles ont veillé à ce que les points de vue des différents acteurs de la société civile soient reflétés. L'objectif est d'informer et de faciliter les discussions de cette première rencontre du Forum Global sur la Migration et le Développement. Il se base sur des sources diverses et ne prétend pas être exhaustif. Toute reproduction, totale ou partielle, de ce document doit obligatoirement en mentionner la source.*

---

*La Journée de la Société civile est organisée à la demande et avec le soutien du gouvernement belge. Elle bénéficie également du soutien de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de la Fondation Roi Baudouin, du gouvernement norvégien, du gouvernement suédois et de la Ford Foundation.*